



6^{ème} Séance Plénière
de la Session Administrative
du Jeudi 26 Juin 2025

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le 24 JUIN 2025

N° 6252 à 9^h40

Mme Teave CHAUMETTE
Représentante non-inscrite

QUESTION ORALE

OBJET : Stratégie de souveraineté des données

Monsieur le Président,

A l'heure où la transition numérique s'accélère, la question de la **cybersécurité** et de la **souveraineté des données** devient un enjeu stratégique de premier plan, pour la Polynésie comme pour toutes les sociétés modernes.

Or, en Polynésie française, force est de constater qu'**aucune politique publique structurée** n'a été déployée dans ce domaine : pas de cadre stratégique clair, pas de service dédié, pas de budget identifié, pas de plan d'action connu.

Les données sensibles – qu'il s'agisse des dossiers médicaux; des fichiers administratifs ou des communications gouvernementales – **transitent et sont hébergées à l'extérieur**, notamment en France ou aux États-Unis, hors de tout contrôle local.

Cette situation expose notre Pays à des risques croissants, tant sur le plan technique que juridique.

Et elle est d'autant plus préoccupante que l'arrivée prochaine du **câble sous-marin Honomoana, porté par Google**, va considérablement renforcer notre connectivité internationale. Ce projet représente une avancée majeure, mais il appelle, en, amont, une réflexion urgente sur la **protection de notre patrimoine informationnel**.

Monsieur le Président, **le sujet de la souveraineté numérique polynésienne n'est pas seulement une affaire d'État ou de compétences régaliennes : c'est une affaire de volonté politique**. C'est une question de responsabilité vis-à-vis des Polynésiens.

Aussi, pouvez-vous nous indiquer :

- si le gouvernement entend se doter, à brève échéance, d'une **véritable stratégie de cybersécurité** ;
- et quel est l'**état d'avancement du projet Honomoana**, en particulier concernant les garanties obtenues pour préserver nos intérêts numériques dans ce contexte de dépendance technologique croissante ?

Je vous remercie.



Teave CHAUMETTE